

**DÉLIBÉRATION N° 4.01  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2023  
RÉGULIÈREMENT CONVOQUÉ LE 12 SEPTEMBRE 2023  
À L'ESPACE RURAL D'ANIMATION À ANCÔNE  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. JULIEN CORNILLET**

L'an deux mille vingt-trois, le 20 septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire s'est réuni à l'espace rural d'animation à Ancône, sous la présidence de Monsieur Julien CORNILLET.

PRÉSENTS : M. Yannick ALBRAND, M. Bruno ALMORIC, Mme Valérie ARNAVON, Mme Anne BELLE, M. Pascal BEYNET, Mme Patricia BRUNEL-MAILLET, M. Daniel BUONOMO, Mme Régina CAMPELLO, Mme Françoise CAPMAL, M. Fermin CARRERA, M. Jean-Bernard CHARPENEL, M. Laurent CHAUVEAU, M. Daniel COIRON, M. Yves COURBIS, M. Julien DECORTE, M. Allain DORLHIAC, M. Julien DUVOID, M. Jean-Frédéric FABERT, Mme Christel FALCONE, Mme Marielle FIGUET, Mme Cécile GILLET, M. Norbert GRAVES, M. Jean-Michel GUALLAR, M. Hervé ICARD, M. Vanco JOVEVSKI, M. Damien LAGIER, M. Jean-Pierre LAVAL, M. Yves LEVEQUE, Mme Marie-Christine MAGNANON, M. Cyril MANIN, Mme Catherine MATSAERT, Mme Emeline MEHUKAJ, Mme Fabienne MENOVAR, Mme Sandrine MOURIER, M. Karim OUMEDDOUR, Mme Chloé PALAYRET-CARILLION, M. Eric PHELIPPEAU, Mme Françoise QUENARDEL, M. Christophe ROISSAC, Mme Ghislaine SAVIN, M. Michel THIVOLLE, Mme Sylvie VERCHERE, Mme Catherine VIALE, Mme Vanessa VIAU, M. Jean-Luc ZANON.

POUVOIRS : Mme Sandra CEYTE (pouvoir à M. Julien DUVOID), Mme Josiane DUMAS (pouvoir M. Karim OUMEDDOUR), M. Jacky GOUTIN (pouvoir à M. Damien LAGIER), M. Chérif HEROUM (pouvoir à M. Cyril MANIN), M. Laurent LANFRAY (pouvoir à Mme Patricia BRUNEL-MAILLET), M. Philippe LHOTTELLIER (pouvoir à Mme Anne BELLE), Mme Sandrine MAGNETTE (pouvoir à Mme Fabienne MENOVAR), Mme Florence MERLET (pouvoir à Mme Valérie ARNAVON), M. Laurent MILAZZO (pouvoir à M. Christophe ROISSAC), Mme Marie-Pierre PIALLAT (pouvoir à Mme Marielle FIGUET), M. Dorian PLUMEL (pouvoir à M. Julien DECORTE), M. Jacques ROCCI (pouvoir à Mme Marie-Christine MAGNANON), Mme Demet YEDILI (pouvoir à Mme Emeline MEHUKAJ),

EXCUSÉS : M. Hervé ANDEOL, Mme Maryline ROISSAC.

ABSENT : M. Karim BENSID-AHMED.

Secrétaire de séance : M. Christophe ROISSAC.

**4.01 \_ CONVENTION D'ENCAISSEMENT POUR COMPTE DE TIERS PUBLICS ENTRE LA CC ARDÈCHE RHÔNE COIRON ET MONTÉLIMAR-AGGLOMÉRATION**

Mme Fabienne MENOVAR, Vice-présidente, rapporteur, expose à l'assemblée :

La communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et la communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération souhaitent développer les partenariats entre leurs établissements culturels et conforter la fréquentation de leurs cinémas « Le Regain » (Le Teil), « Le Ciné » (Cruas) et « Les Templiers » (Montélimar).

Dans cette optique, les deux EPCI souhaitent mettre en place une carte d'abonnement commune pour les usagers des cinémas et la vente pour le compte de tiers.

**Le Conseil communautaire, à l'unanimité, DÉCIDE :**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-1 et L.5211-9,

Vu la convention d'encaissement pour compte de tiers publics entre la CC Ardèche Rhône Coiron et Montélimar-Agglomération,

Après avoir entendu l'exposé précédent,  
Après en avoir délibéré,

**D'APPROUVER** la mise en place d'une carte d'abonnement commune pour les usagers des cinémas « Le Regain » (Le Teil), « Le Ciné » (Cruas) et « Les Templiers » (Montélimar).

**D'APPROUVER** la signature de la convention d'encaissement pour compte de tiers publics entre la CC Ardèche Rhône Coiron et Montélimar-Agglomération,

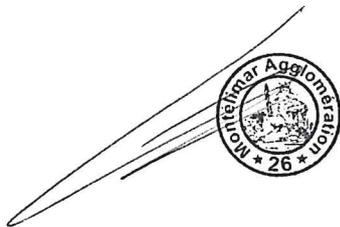
**DE CHARGER** Monsieur le Président ou son représentant de signer tous les documents afférents et de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

POUR EXPÉDITION CONFORME

Fait à la Communauté d'Agglomération le 21 septembre 2023

Julien CORNILLET  
Président



Christophe ROISSAC  
Secrétaire de séance

